

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 18 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 70 Nombre de votants : 81

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU (Pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Hélène BOURDEU, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Jacques SENSEBÉ, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

RAPPORT N° 1: RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n°1.

RAPPORT N° 2: RAPPORT ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

RAPPORT N° 3: AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SA « VIGNASSE ET DONNEY »

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

RAPPORT N° 4: PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DE LA SOCIÉTE PUBLIQUE LOCALE (SPL) DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

RAPPORT N° 5 : OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BÉARN : RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE CLASSEMENT EN DEUXIÈME CATÉGORIE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

RAPPORT N° 6: PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : PRISE EN COMPTE DE L'AVIS DES COMMUNES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

RAPPORT N° 7: SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES A DESTINATION DES COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

RAPPORT N° 8: SOUTIEN FINANCIER À DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : ATTRIBUTION D'AIDES AU TITRE DE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

RAPPORT N° 9: APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA RÉALISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAUX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

RAPPORT Nº 10: ÉVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

RAPPORT N° 11: PRÉSENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023 ET RAPPORT ÉGALITE FEMMES-HOMMES 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

RAPPORT N° 12 : ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

RAPPORT N° 13: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

RAPPORT N° 14 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES DE HAGETAUBIN, NOGUÈRES, PARBAYSE, MASLACQ, LAGOR, LANNEPLAÀ, LABEYRIE, CASTILLON-D'ARTHEZ, BALANSUN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

RAPPORT N° 15: DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

RAPPORT N° 16: DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET ANNEXE DÉCHET 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

RAPPORT N° 17: DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET ANNEXE LA PASSERELLE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Le Président,

Patrice LAURENT